## Les subsides

J'ai écouté avec attention le discours du ministre. Il a commencé par nous dire qu'il ne fallait pas souligner les fautes du gouvernement. Qu'est-ce que cela signifie? En effet, le gouvernement doit assumer la responsabilité de certains de ses actes qui ont contribué à provoquer du chômage chez les jeunes. Le ministre nous a longuement parlé des dépenses gouvernementales, des programmes de relance qui devraient régler toutes sortes de problèmes, pour nous parler ensuite de la responsabilité du secteur privé relativement à la création d'emplois. Je pense que le ministre n'est pas sincère, monsieur le Président. Bien sûr qu'il existe des programmes gouvernementaux, mais il y a lieu de se demander dans quelle mesure ils favorisent le secteur privé.

Le Programme énergétique national a littéralement supprimé des milliers d'emplois, mais cette question n'a pas été abordée dans le budget. Ces emplois ne réapparaîtront donc pas cette année. On ne voit pas de changements dans le régime fiscal qui puissent stimuler et aider le secteur privé, surtout la petite entreprise.

Pourtant, il faut noter que l'exposé budgétaire parle longuement de l'aide au secteur privé. Nous espérions que la reprise se manifesterait cette année, mais l'an prochain, à cause des nouvelles taxes, il se peut que la relance économique de 1983 soit compromise.

Le ministre a dit qu'il allait créer 600,000 nouveaux emplois. Comme l'a souligné mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath), 500,000 jeunes chercheront pour la première fois du travail à plein temps cette année. Quelques-uns réussiront peut-être à trouver un de ces nouveaux emplois. Le problème est grave puisque le ministre reconnaît que le chômage se prolongera jusqu'en 1986, alors que le taux de chômage s'établira aux environs de 10 p. 100. Cela signifie que le chômage chez les jeunes restera très élevé.

Les problèmes que doivent affronter tous les jeunes Canadiens sont énormes. Nous comptons à l'heure actuelle 658,000 jeunes chômeurs, soit 23.4 p. 100 de tous les jeunes. En somme, un jeune Canadien sur quatre est actuellement sans emploi. Et si on se donne la peine de décomposer ces chiffres, on constate que sur les 2 millions qui travaillent, 700,000 ne travaillent qu'à temps partiel. S'ils ne sont pas inscrits comme chômeurs, la moitié de ceux qui occupent un emploi à temps partiel cherchent un emploi à plein temps. C'est donc 300,000 jeunes travailleurs de plus. Ceux-ci éprouvent beaucoup de difficultés, car ils ne jouissent pas de la sécurité d'emploi. Ils touchent presque toujours de maigres salaires. Je pourrais nommer quelques employeurs qui préfèrent engager des travailleurs à temps réduit, car ils les paient moins. N'ayant reçu qu'une formation sommaire, ces travailleurs ont de bien médiocres perspectives d'avenir. Ceux qui sont sous-employés éprouvent bien des difficultés à l'heure actuelle.

Les chiffres ne tiennent même pas compte des chômeurs non recensés qui, découragés, ont cessé de se chercher du travail et qui vivotent du mieux qu'ils peuvent en acceptant ce qu'ils trouvent. Ces jeunes chômeurs sont en train d'adopter la pire attitude qui soit à l'égard de leur avenir. Comme ils estiment qu'ils n'ont pas le moindre avenir, ils manquent de la plus élémentaire fierté, car ils ne peuvent rien faire.

Voilà pourquoi je prends volontiers la parole pour traiter de cette motion, monsieur le Président. Les jeunes dont nous parlons sont les derniers à être embauchés et les premiers à être mis à pied. Ils requièrent manifestement toute notre attention

et toute notre considération, et il faut qu'ils sachent que leur situation nous inquiète et que nous nous employons à y remédier.

Je me réjouis que la motion à l'étude fasse état des jeunes diplômés de cette année et de la situation à laquelle ils devront faire face. En consultant les chiffres publiés par des associations d'ingénieurs, j'ai constaté que le nombre des chômeurs parmi ce groupe avait augmenté de 500 p. 100 depuis 1981. Or, ce printemps-ci, en dépit de cela, 7,000 nouveaux ingénieurs vont se mettre en quête de leur premier emploi. Ils vont faire leur entrée sur le marché du travail alors que de nombreux ingénieurs qui ont obtenu leur parchemin l'année dernière n'en ont pas encore trouvé.

J'estime que le député qui a rédigé cette motion n'a peutêtre pas vu assez grand. La politique monétariste n'est pas seule à l'origine de la situation actuelle. Il faut que le gouvernement s'efforce de freiner l'inflation qu'il a lui-même causée. En effet, c'est le gouvernement, notamment par ses déficits, par son ingérence et par son irresponsabilité fiscale, qui est la cause du chômage aussi bien chez les jeunes que chez les adultes. En 1973, notre dette brute atteignait quelque 46 milliards de dollars; à l'heure actuelle, elle atteindrait paraît-il environ 160 milliards de dollars. De toute évidence, monsieur le Président, l'augmentation est importante.

Le gouvernement ne semble pas particulièrement désireux de se corriger de ses habitudes de gaspillage. Il s'est trouvé un bouc émissaire dans la Banque du Canada. Quand la tâche s'est révélée difficile, il a décidé de la lui confier. Il n'a pas cessé sa propagande en ce qui concerne le tarif applicable au Pas du Nid-de-Corbeau. Ce battage qui ne sert qu'à présenter aux Canadiens le point de vue du gouvernement doit sûrement coûter beaucoup d'argent. Il s'est bien gardé de défendre son point de vue à la Chambre et de présenter un projet de loi à cet égard. A mon avis, il gaspille énormément de fonds publics avec cette propagande. Par ailleurs, le gouvernement ne surveille pas suffisamment les sociétés de la Couronne, et certains faits n'ont pas lieu de nous rassurer. Comme nous l'avons appris lors d'une récente émission de télévision, le Challenger a coûté plus de 1.5 milliard de dollars à la société Canadair, créant ainsi quelques emplois, mais le Parlement n'a toujours pas réussi à obtenir une analyse des opérations de cette société ni à discuter de l'incidence de cet investissement du gouverne-

La société Consolidated Computer a coûté 125 milliards de dollars au cours des dix dernières années. Cet argent a été gaspillé, monsieur le Président. Il aurait pu servir à créer des emplois ou à encourager le secteur privé; au lieu de cela, il a peut-être contribué à l'inflation.

Je crains que l'auteur de la motion ne mesure pas vraiment l'ampleur des répercussions qu'ont les décisions politiques que prend le gouvernement. J'ai déjà parlé des difficultés qu'éprouvaient les ingénieurs nouvellement diplômés. Le secteur pétrolier et gazier est l'un des principaux employeurs de cette catégorie de travailleurs. Il fut un temps où l'on y embauchait un grand nombre d'ingénieurs, mais aujourd'hui, ni les entreprises pétrolières et gazières, ni les entreprises connexes n'en ont